

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abbeille.

3me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

3me. Année

VOL. III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 30 AVRIL 1851.

No 23

St Marie.

O ma mère, soyez bénié,
L'autel où l'on vous nomme a de si doux secrets !
J'y suis venu, car je pleurais,
Dans les sales terreurs d'une longue insomnie :
J'ai murmuré votre saint nom,
Ma voix a supplié, vous l'avez entendue
Et votre grâce est descendue
Sur mon doloureux abandon.

J'étais courbé contre la pierre,
Comme l'enfant qui tremble et qui parle bien bas,
Et vous m'avez tendu les bras,
Et votre divin souffle a séché ma paupière ;
Étoile du cœur éploré,
Votre amour me console et me ravive l'âme,
Vous éclairez de votre flamme
Mon avenir décoloré.

Oh ! je vous aime, mais je n'ose
Vous dire cet amour dans un langage humain ;
J'ai peur d'offenser le jasnin
Où sur un lit voilé la colombe repose.
Que suis-je, avec mes chants obscurs,
Pour vous glorifier dans votre éclat suprême ?
Que suis-je, pour approcher même
De vos sanctuaires si purs ?

Je n'oserais, vierge divine ;
J'irais cacher plutôt mon cœur humilié,
Si votre ineffable piété
Ne coulait pas toujours sur un front qui s'incline,
Si vous ne saviez compatir
Dès que l'âme a vaincu le fantôme du doute,
Dès qu'elle a cherché, sur sa route,
Les blanches eaux du repentir.

Épurez-la donc tout entière
Cette âme sans sommeil qui s'affaisse et se plaint ;
Donnez-lui, comme l'orphelin.
L'espoir un jour meilleur que les jours de la terre
Elle est seule au milieu de tous,
Ne l'abandonnez pas dans cette voie aride,
Rendez-la sans tache et sans ride
Pour s'envoler plus vite à vous.

DES ARMES.

(Suite et fin).

ARMES MODERNES.

L'invention de la poudre, au XVI^e siècle, changea toute la face de l'art militaire et fit abandonner la plupart des armes anciennes. Cependant les preux chevaliers refusèrent longtemps de se servir des armes à feu ; il fallait être lâche, disaient-ils, pour attaquer ainsi un ennemi de loin et sans danger. Aussi qu'elle ne fut pas la colère de Bayard, lorsqu'après n'avoir jamais été vaincu par un ennemi, il se vit blessé à mort par une misérable pierre lancée par un arquebuse.

Ce fut sous Philippe de Valois que l'on commença, en France, à faire usage du canon, mais ce ne fut que sous Charles VI que l'on chercha à rendre ces armes portatives.

Arquebuse. L'Arquebuse se composait d'un canon enchassé sur un fût terminé par une crosse. Il y avait deux sortes d'arquebuse, l'une à mèche qui faisait feu au moyen d'une mèche enflammée que l'on approchait de la lumière, l'autre à rouet ainsi nommée à cause d'une petite roue d'acier qui, venant frapper contre une pierre à feu, dégageait des étincelles qui enflammaient la poudre du bassinnet, (cette pièce de petite bécnelle communiquant avec la charge de l'intérieur de l'arme par un trou pratiqué au fond du canon). Ces arquebuses étaient si lourdes qu'il fallait deux hommes pour les porter dans les marches.

Mousquet. Le mousquet ne différait de l'arquebuse que par la forme de la crosse qui était ordinairement moins recourbée que celle de l'arquebuse. Comme il était d'abord très pesant, on l'appuyait, pour tirer, sur un chevalet qui se nommait mousquet-à-forquine. La manière de mettre le feu le fit distinguer aussi par les noms de mousquet à mèche et de mousquet à rouet.

Les arquebuses et les mousquets étaient plus longs que nos fusils. Ils se chargeaient avec une certaine quantité de poudre qu'on refoulait au fond du canon avec une bagnetle, sur cette poudre on mettait des cailloux ou des balles rondes en fer ou en plomb.

Mousqueton. Le mousqueton, diminutif du mousquet, est particulièrement consacré à la cavalerie de ligne, à la gendarmerie et aux hussards. En 1825, la marine remplaça aussi le fusil de voltigeur qu'elle avait eu jusque là par le mousqueton.

Fusil. Vers l'an 1670, on remplaça ces lourdes armes par de plus légères qu'on appela fusils, nom qui s'étend à toutes les armes à feu. Au lieu de rouet on se servait d'un mécanisme, appelé platine, pour obtenir du feu. Le mécanisme se compose d'une pièce d'acier fixée au bassinnet par une charnière à ressort appelée batterie ; la pierre ou silex est maintenue entre deux pièces d'acier serrées par une vis et dont la réunion s'appelle chien à cause de la ressemblance avec les deux mâchoires d'un chien. On charge le fusil avec de petites balles de plomb, et pour faciliter cette opération, on se sert de pe-

tes sacs de papier contenant la charge de poudre avec la balle placée au dessus, c'est ce qu'on appelle cartouche.

Fusils de chasse. Le fusil d'abord consacré à la guerre fut bientôt aussi employé à la chasse. La forme de ces fusils est extrêmement variée, et en général ils sont bien meilleurs que les fusils de guerre. La longueur du canon du fusil de chasse varie de 28 à 32 pouces ; son calibre est ordinairement de 26 balles à la livre. Mais on ne le charge à balle que pour le gros gibier, ordinairement on se sert de plomb de diverse grosseur. Nos chasseurs d'ailleurs, s'y connaissent bien.

Il y a des fusils à deux coups ; ils se composent de deux canons assemblés l'un à côté de l'autre par une plate-bande. On trouve encore des fusils à quatre coups ; ils ont quatre canons blasés ensemble au moyen de quatre plates-bandes. On a fait aussi des fusils à deux coups avec un seul canon ; ce canon avait deux lumières distantes l'une de l'autre de l'épaisseur d'une charge. Mais le tir de ces armes était très-dangereuse par ce que les deux charges pouvaient communiquer l'une à l'autre pendant les explosions consécutives.

Fusil à percussion. Malgré tous les perfectionnements du fusil à batterie, la platine est sujete à se déranger, l'amorce, si elle séjourne dans le bassinnet, peut se détériorer, enfin, la pierre à fusil s'use facilement et se casse ce qui exposait le fusil à rater, on remédia à ces inconvénients en employant d'abord de petites boues de poudre, qu'on appelait grains d'amorce, et qui avaient la propriété de s'enflammer par le seul effet de la percussion. Ces fusils furent appelés fusils à percussion. La platine de ces fusils est extrêmement simplifiée ; à la place du chien et de la pierre est un petit marteau monté sur une noix, et pressé par un ressort qu'on fait agir au moyen d'une détente ou pressant la gâchette.

Plus tard, comme les grains d'amorce étaient difficiles à conserver, on les remplaça par une capsule, c'est-à-dire de dé en cuivre adapté à la chambre, [tuyan d'acier communiquant avec la lumière]. Le

fusil à percussion, communément appelé, par nos chasseurs canadiens, fusil à *capuchon* est généralement adopté comme fusil de chasse.

Carabine. D'abord la carabine ne fut destinée qu'aux hommes à cheval, elle différait du fusil en ce qu'elle se chargeait à balle forcée, c'est-à-dire qu'après avoir introduit la poudre et la balle, on enfonçait la balle avec un mallet. Les Allemands se servaient en grande partie de la carabine qu'ils appelaient *carabiner*.

Espingole. L'Espingole ou tromblon est un fusil dont la bouche du canon est évasée, de manière à présenter une ouverture beaucoup plus large que le reste du tube. On charge cette arme avec un certain nombre de petites balles appelées chevrotines; ces chevrotines, chassées par l'explosion de la poudre, divergent dans tous les sens en sortant du canon et se dispersent de tous côtés. L'Espingole est surtout en usage chez les Turcs et les Arabes. Quelquefois aussi les peuples du midi de l'Europe s'en servaient dans les guerres civiles.

Il y a encore des fusils à réservoirs, à tambour ou à boîtes d'amorces, se chargeant et s'amorçant par eux-mêmes. Un des fusils les plus curieux de ce genre est celui qu'on appelait *fusil de Louis XV*; il tirait vingt-quatre coups de suite, qui étaient chargés successivement au moyen d'un ressort passant sur le devant de la sous-garde.

Pistolets. Les pistolets qui tirent leur noms de *Pistole*, ville d'Italie, ont le canon beaucoup plus court que celui des fusils, et se tirent d'une main. Il y a des pistolets de guerre, des pistolets de luxe, et des pistolets de poche.

Pistolets de guerre. La première arme de la nature des pistolets n'était qu'un mousquet raccourci et si embarrassant qu'il fallait pour tirer l'appuyer sur la cuirasse, ce qui le fit appeler *pétrinal*. Les pistolets modernes pour la guerre ont éprouvé de grandes améliorations et ont la platine à pierre comme les fusils.

Les Orientaux, et surtout les Turcs, en ont de très riches tant par la matière des garnitures que par le travail des ciselures et des inscriptions. Ils portent aussi continuellement leurs pistolets dans une ceinture placée autour de leur corps.

Pistolets de poche. Les pistolets de poche sont beaucoup plus petits que les autres, et se portent sur soi comme arme de défense personnelle. Le bassinnet de ces petits pistolets est ordinairement au-dessus du canon afin de tenir moins de place dans la poche. Il y a des pistolets de poche à deux, à quatre, à douze coups &c. &c.

Pistolets de luxe. On appelle pistolets de luxe ceux qui sont fabriqués avec un soin et une précision qui n'ont de limites que le prix que l'on donne; ils sont encore appelés *pistolets de duel*, parce que l'on s'en sert ordinairement dans les combats singuliers.

ARMES DÉFENSIVES NON PORTATIVES
Bouches à feu. On donne le nom de bouches à feu aux armes à fortes dimensions, telles que canons, mortiers, obusiers &c. Ce fut vers le quatorzième siècle que ces instruments de carnage commencèrent à être employés. On les fit d'abord en tôle, puis en fer, en fer battu et enfin en bronze, qui est encore aujourd'hui le métal à Canon.

Canons. Les canons servent à lancer les projectiles pleins, connus sous le nom de *boulets*. Ils se désignent suivant l'importance de leur charge. Ainsi l'on dit canon de 12, canon de 24, c'est-à-dire canon qui lance un boulet pesant 12, 24 livres.

Les *obusiers* servent à lancer des projectiles creux qu'on nomme *obus*; ils diffèrent du canon en ce qu'ils ont l'*âme* [partie vide de l'intérieur] d'un diamètre plus grand que celui de la chambre (prolongement de vide intérieur.)

Mortiers. Les mortiers servent à lancer des projectiles creux connus sous le nom de *bombes*. Ils diffèrent des obusiers en ce qu'ils se pointent sous tous les angles, au-dessous de l'horizon, ce qui n'a pas lieu pour les obusiers. Le calibre des mortiers se détermine par le diamètre des projectiles.

Pierriers. Les pierriers sont une espèce de mortier dont on ne fait usage que dans les sièges; leur charge, qui se compose de pierres de la grosseur d'un œuf, s'élève de 100 à 150 livres.

Caronades. Les caronades sont des canons courts et légers, évasés à la bouche; elles lancent indifféremment des projectiles creux ou pleins.

Coulevrine. Les Coulevrines ou coulevrines, en fer forgé, que l'on fabriquait d'abord, pesaient 20 à 30 livres environ et pouvaient être manœuvrées à la main, au moyen de petits affûts mobiles et même de fourchettes de fer plantées en terre.

Les Suisses en eurent jusqu'à dix mille à la bataille de Morat, en 1414. Bientôt on en forgea de grosses pièces pour l'attaque et la défense des places. Sous Louis XI la fabrication se perfectionna; on y employa, outre le fer forgé, la fonte et le cuivre. La reine Elizabeth d'Angleterre en fit fondre une énorme, qu'on appela son *pistolet*.

Les bouches à feu se classent suivant

l'usage auquel on les destine, en artillerie de siège, de place, de campagne, de montagne, de côte, de marine.

En finissant cet article sur les armes je suis heureux de pouvoir dire que le Canada ne le cède en rien à l'Europe, tant pour la fabrication que pour l'invention de nouvelles armes. Le canon de Monsieur Laroche mérite certainement une place honorable dans la liste des armes que je viens de donner.

E. G.

L'ABEILLE.

"Forsan et hinc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 30 Avril 1851.

A VENDRE,

AU BUREAU DE L'ABEILLE,
LE MOIS DE MARIE,

Formant un volume de 56 pages.

On trouve après chacune des méditations une pratique et une oraison jaculatoire. Les trente et une méditations sont suivies d'une messe très convenable pour le mois consacré à la Ste. Vierge et des Litanies de la Ste. Vierge; de la prière de St. Bernard, *Souvenez-vous, &c. &c.*

PRIX CINQ SOUS.

Des lettres reçues de Rome annoncent que Mgr Baillargeon continuait de se bien porter et qu'il ne devait quitter Rome que le 10 d'avril, jour auquel était fixé le consistoire. On sait que Mgr. ne voulait pas partir sans avoir le *pallium* de Mgr l'Archevêque; c'est pour cela qu'il a été forcé d'attendre jusqu'à l'époque fixée pour ce consistoire.

M. M. Têtu, Louis Bilodeau, et O. Crémazie, marchands de cette ville, sont de retour de leur voyage d'Europe depuis quelques jours.

Il y a déjà quelque temps, l'adresse suivante signée des évêques de la province de Québec et d'une grande partie du clergé a été envoyée au Cardinal Wiseman, *A son Eminence le Cardinal Wiseman; Archevêque de Westminster, etc. etc.*

QU'IL PLAISE A VOTRE ÉMINENCE,
Nous les Archevêque, Evêques et prêtres catholiques de la province du Canada, demandons qu'il nous soit permis de présenter à Votre Eminence nos sincères félicitations, à l'occasion de votre élévation au Cardinalat et à la dignité de Métropolitain des églises catholiques d'Angleterre. Ce témoignage de notre estime respectueuse est dû aux éminentes qualités qui vous distinguent aux services inappréciables que vous

avez rendus à la cause de la religion et au souvenir de vos rapports bienveillants avec l'église du Canada, dont nous avons l'honneur d'être les pasteurs.

Sujets britanniques comme votre éminence, nous nous réjouissons bien cordialement de voir rétablie dans votre personne et dans celles de vos dignes frères dans l'épiscopat, cette hiérarchie, si nécessaire aux besoins spirituels des catholiques en Angleterre, et jadis si illustrée par les vertus et le dévouement des Anselme, des Thomas Beckett, et des Fisher. Nous sommes convaincus que les successeurs actuels de ces saints prélats sauront, comme eux, garder avec fidélité le dépôt sacré qui leur a été confié et, comme eux aussi, le protéger même au péril de leur vie, contre les empiètements du pouvoir temporel et contre les attaques des ennemis de notre sainte religion.

Nous prions Votre Éminence d'agréer les vœux que nous adressons au Ciel pour la prospérité de Votre Éminence et de ses collègues dans l'épiscopat en Angleterre et pour l'heureux succès de vos travaux apostoliques.

Canada, janvier 1851.

(Signé.) † P. F. ARCHEV. DE QUÉBEC,
 † RUIS. EVÊQUE DE KINSTON,
 † IG. EV. DE MONTRÉAL,
 † EUG. BRUNO. EV. DE BYTOWN,
 † ATMAN, EV. DE TORONTO,
 † PAT. EV. DE CARRHA, ADMI
 † KINGSTON,
 † J. C. EV. DE MARTYROPOLIS.

Suivent les signatures des membres du clergé des villes où résident les prélats ci-dessus mentionnés.

Voici la réponse de S. E. le Cardinal Wiseman :

*A Mes Seigneurs les Evêques,
 et au Clergé du Canada.*

Mes Très, Revds. et Revds. frères en J. C.,

Il n'est pas en mon pouvoir de vous exprimer les sentiments que j'ai éprouvés, en recevant votre adresse cordiale et vraiment catholique. Quelle preuve en faveur de l'unité de notre sainte église, lorsque la vaste étendue de l'océan, qui nous sépare corporellement, ne peut rompre ni même relâcher les liens de sympathie religieuse et d'étroite union qui rattachent les cœurs et les esprits de ses enfants.

Mais une voix comme la vôtre, venant du Canada, est particulièrement agréable, pour plusieurs raisons. J'ai eu l'avantage, pendant ma longue résidence à Rome, de suivre les progrès de l'institution de la hiérarchie Catholique, dans votre pays; je connais aussi tout l'encouragement que vos succès ont donné à nos efforts. De votre côté, vous avez suffisamment éprouvé les bienfaits d'un gouvernement ecclésiastique, régulièrement organisé, pour comprendre notre désir d'obtenir le même privilège; et votre longue

lutte pour parvenir à ce but nous engage à sympathiser avec vous, dans les difficultés que nous rencontrons, après l'avoir obtenu.

Vous continuerez, j'en suis sûr, d'offrir vos ferventes prières pour vos frères en ce pays; tandis que nous nous réjouissons, de ce que nos colonies ont été exclus du Bill pénal, et qu'ainsi vous pourrez continuer de jouir en paix des bienfaits qui, pour nous, sont regardés comme incompatibles avec les prérogatives de notre commune souveraineté.

Me recommandant ainsi que mon troupeau à vos prières spéciales, et vous remerciant encore une fois de l'expression bienveillante de vos sentiments,

Je suis pour toujours,
 Mes bien-nimés frères,
 Votre affectionné serviteur en J. C.
 N. CARD. WISEMAN.

MINISTÈRE CANADIEN.

Le ministère canadien est aujourd'hui composé de huit membres dont quatre du Bas-Canada et quatre du Haut-Canada, quatre dans l'assemblée législative et quatre dans le conseil législatif, savoir :

Bas-Canada. L. H. Lalontaine, procureur-général, ass. lég. L'hon. L. P. Taché, receveur-général, cons. lég. L'hon. Jos. Bouvret, commissaire des travaux publics cons. lég. L'hon. James Leslie, secrétaire provincial, cons. lég.

Haut-Canada. L'hon. Robert Baldwin, procureur général, ass. lég.

L'hon. F. Hinks, inspecteur-général des comptes publics, ass. lég.

L'hon. J. H. Price, commissaire des terres publiques, ass. lég.

L'hon. James Morris, directeur-général des postes, cons. lég.

PREMIERS.

SECONDE.

B. Pâquet, *en vers.*
 J. Matte, "
 D. Déziel, *en thème.*

TROISIÈME.

E. Taschereau, *en version.*
 J. Bélanger, *en vers.*

QUATRIÈME.

J. B. Plamondon, *en version grecque.*
 T. Chandonnet, *en thème.*
 P. Audet, *en vers.*

CINQUIÈME.

E. Renault, *en français.*
 J. Nadeau, *en version.*
 D. Dumas *en arithmétique.*

SIXIÈME

N. Nesbitt, *en français.*

SEPTIÈME.

R. Thibaudeau, *en thème.*
 F. Gagné, *en français.*
 J. Sexton, J. Chapercn, Bédard, et A. Dupuis *en version.*

HUITIÈME.

1er. ordre.

A. Pelletier, *en thème.*
 A. Pelletier, *en français.*

2d. ordre.

R. Stuart, } *français*
 T. Rinfret, }

P. Binette, *en français.*

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE. Lord John Russell a proposé à la chambre des Communes de se former en comité pour examiner la question d'admission des Juifs au parlement. Le noble lord a déclaré qu'il ne comprend pas que les croyances religieuses fussent un obstacle de nature à enlever aux personnes le droit de jouir des privilèges politiques et civils. La chambre a adopté la proposition du ministre en faveur de la liberté des juifs, à une majorité de 186 voix contre 56.

Dans la séance du 31 mars de la chambre des Communes, Lord John Manners demanda à Lord John Russell si les règlements relatifs à la présence des évêques catholiques-romains des colonies évêques nommés par le Pape et non pas la Reine, étaient toujours en vigueur et si le gouvernement avait l'intention de les abolir ou de les modifier?

Lord John Russell répondit que ces règlements étaient toujours en vigueur mais qu'il ne pouvait rien dire quant à la deuxième question.

Le premier ministre a proposé, le 2 d'avril, que la question sur l'extension du suffrage fut ajournée à la prochaine session. On s'est rendu au vœu du noble lord, et la seconde lecture du bill de la franchise électorale a été rejetée à une majorité de 260 voix contre 83.

FRANCE. Dans une assemblée des ministres à l'Élysée sous la présidence de M. Louis-Napoléon Bonaparte, il a été décidé, en présence des éventualités menaçantes qui pourraient naître en Allemagne, que tous les ministres plénipotentiaires et chargés d'affaires, en ce moment en congé, devraient quitter Paris immédiatement pour se rendre à leurs postes.

ALLEMAGNE. La Prusse a pris la résolution d'envoyer un représentant à la Diète de Francfort; les conférences de Dresde toucheraient ainsi à leur fin. Il paraît certain que l'Autriche renonce à entrer à la diète avec tous les états.

VÉNISE. Des lettres de Venise sont remplies de détails sur l'entrée et le séjour de l'empereur d'Autriche dans cette ville. Le 28 mars, l'empereur et le comte de Chambord ont échangé leurs visites. Le comte de Chambord était accompagné de M. M. de Lévis, de Falloux et de la Ferronnays.

ROME. L'opération du retrait du papier-monnaie continue; le 22 mars, on en a brûlé pour 190,905 scudi.

Le Saint-Père a fait célébrer, le 27, un service solennel à Sainte-Marie-Majeure pour le prince de Salerne. Sa Sainteté a voulu par cet acte donner un nouveau témoignage du souvenir qu'elle garde de la royale hospitalité qu'elle a reçue de S. M. le roi des Deux-Siciles.

On lit dans l'*Ami de la Religion* du 8 avril :

«Une circonstance a fait éclater à la fois la piété du peuple et son attachement pour le Souverain-Pontife. Le curé de l'église Saint-Charles, à Catinan, portait le saint viatique à une vieille femme de la Via de Giupponari (laide petite ruelle habitée par des pauvres), il était suivi de quelques bonnes âmes. Le Saint-Père, revenant de sa promenade, rencontre la pieuse procession, fait arrêter sa voiture, descend, prend un cierge et accompagne le Saint-Sacrement jusque dans la chambre de la pauvre moribonde à laquelle, après la cérémonie, il adresse de bienveillantes paroles et laisse une aumône assez considérable; puis il redescend, et, non content d'accompagner de nouveau jusqu'à l'église le Saint-Sacrement, il entre avec le peuple dans l'église, et reçoit avec lui la bénédiction du saint ciboire.

A la sortie, il fut accueilli par les acclamations d'une foule immense qu'un instant avait suffi pour rassembler. C'étaient des cris de *Viva il Santo Padre!* qui partaient de cœurs attendris et reconnaissants.

CONVERSIONS EN ANGLETERRE.

Une vive agitation a été excitée à Leeds par suite du bruit qui s'est répandu que cinq membres du clergé de la paroisse Saint-Sauveur et de deux autres ecclésiastiques, qui exerçaient ailleurs leur ministère, s'étaient convertis à l'Église catholique et devaient faire le 10 avril leur abjuration et la profession publique de la foi qu'ils ont embrassée.

La cérémonie a eu lieu avec pompe et splendeur, et le Rév. Dr. Newman a adressé aux convertis une touchante allocution. L'église de Sainte Anne, où a eu lieu la cérémonie, était tellement pleine que plusieurs centaines de personnes n'ont pu prendre place dans ses murs.

Voici les noms des membres du clergé qui ont été reçus dans l'Église romaine:

Le Rév. M. Ward, ancien curé de Saint-Sauveur;

Le Rev. M. T. Minster, curé de Saint-Sauveur;

Le Rev. M. J. Crawley, vicaire de Saint-Sauveur;

Le Rév. M. Coombes, vicaire de Saint-Sauveur;

Le Rév. W. H. Lewthwaite, curé de Clifford, près de Tadcaster;

Le Rév. M. Neville.

Indépendamment des membres du clergé et de leurs épouses, on a reçu quatorze personnes, hommes ou femmes, dont quelques-unes appartiennent aux familles les plus respectables de Leeds.

Un seul membre du clergé de la paroisse Saint-Sauveur est resté à son poste.

Le Rév. Dr. Pusey, qui a fait bâtir, qui a doté la belle église de Saint-Sauveur, et qui présente à ses bénéficiés, en qualité de patron, est arrivé à Leeds le lendemain de cette désertion pour s'occuper de cette affaire.

Tels sont les renseignements que donne le *Times*. Nous ajoutons une nouvelle particulière de Londres nous apporte aujourd'hui (8 Avril).

Le célèbre M. Manning M. A. ancien *fellow* du collège de Merton, à Oxford, qui a donné récemment sa démission d'archidiacre de Chichester, a abjuré à Londres, avant hier dimanche, les erreurs de l'anglicanisme et a été reçu dans l'Église catholique.

Une célébrité du barreau anglais, M. J. R. Hope, docteur en droit canon, ancien *fellow* du collège de Merton, ancien chancelier du diocèse de Salisbury, a fait abjuration et a été reçu dans l'Église en même temps que M. Manning.

CONVERSIONS À JÉRUSALEM. On écrit de Jérusalem, le 29 janvier :

Les conversions continuent à être nombreuses. Dans le commencement de l'année, on a reçu l'abjuration d'un Anglais et de ses jeunes employés au service de la mission protestante anglo-prussienne. Vers la fin du même mois, c'était le tour de deux luthériens allemands, et le 27 Janvier l'on a reçu, au couvent des Pères de la Terre-Sainte, un prêtre schismatique grec converti. On parle beaucoup à Jérusalem de la conversion d'un juif, de Tibériade.

(*Ami de la religion*).

MINE D'OR EN FRANCE. On écrit d'Angoulême qu'un propriétaire de cette ville, faisant creuser un puits, a trouvé des morceaux de minerai à une grande profondeur; deux de ces fragments pesant 450 grammes, ont été reconnus pour être de l'or presque pur.

OR DE LA CALIFORNIE. Il a été exporté de la Californie depuis la découverte des mines, la valeur de \$ 68,587,591 en or.

Un numéro de l'*ALTA CALIFORNIA*, imprimé en or sur du satin, a été envoyé à l'Exposition de Londres.

LANGAGE DES BÊTES.

L'abeille, le bourdon et la mouche bourdonnent.

L'aigle trompette

L'alouette grissonne, tirelire.

Le buffle souffle, beugle.

L'âne braie.

La caille carcaille, margotte.

Le canard nasille.

Le gros chien aboie.

Le petit chien jappe.

La cigale caquette, chante.

Le cochon grogne.

La colombe et le ramier gémissent.

Le coq coqueline et chante.

Le corbeau croasse.

Le crocodile lamente.

Le dindon glougloutte.

L'éléphant barète.

L'épervier, le lapin et le renard glapissent.

Le faon râle.

Le hibou hue.

L'hirondelle gazouille.

La huppe pupule.

Le lion rugit.

Le loriot, le merle et le serpent sifflent.

Le milan huit.

Le moineau pépie.

Le paon braille, criaille.

Le perroquet eause.

La pie jacasse.

Le pigeon roucoule.

La poule glousse.

Les petits poulets piaulent.

Le rossignol ramage.

Le sanglier gromelle.

Le taureau mugit.

Le tigre rauque.

PLAISANTERIE.

Joseph II qui voyagea en France sous le nom de Falkenstein, étant arrivé dans une ville de ce pays avant son équipage, l'hôte de l'auberge où il était descendu l'accabla de questions, et voulut savoir d'abord s'il était de la suite du prince: *Non pas*, répondit-il, *puisque je le précède*. Cet homme revenant bientôt après, pendant que l'empereur était occupé à se raser, lui demanda s'il avait un emploi auprès du prince. — *Oui, Monsieur*, répliqua-t-il, *je le rase quelquefois*.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M. Adolphe Legaré. Agent à la petite salle, M. Alfred Thibaudau.

A. MARMET, Gérant.